

LA ROLIVALOISE

« Je cours contre le cancer »

La Rolivaloise s'adapte à la situation sanitaire.

La Ville de Val-de-Reuil vous propose, pour cette 15^e édition, de participer à la **1^{ère} Rolivaloise virtuelle et connectée** !

Du **samedi 20 au dimanche 28 mars 2021**, de manière inédite, les coureuses, marcheuses, de toutes générations, quelque soit leur condition physique ou leur niveau de pratique sportive, sont invités à prendre part à cet événement solidaire !

1 km = 1 euro reversé au profit de la lutte contre le cancer

5 ou 10kms, en marchant ou en courant, au rythme que vous vous serez fixée, inscrivez-vous à cette édition sur le parcours de votre choix.

Relevez le défi, où que vous soyez, entre le 20 et le 28 mars 2021, et surtout **partagez vos exploits** !

Ensemble, relevons le challenge du plus grand nombre de kilomètres parcourus pour soutenir la recherche contre le cancer. Votre engagement se traduira par un don, équivalent au nombre de kilomètres marchés ou courus, reversé à la Ligue contre le cancer !

OBJECTIF

Marcher ou courir entre le 20 et 28 mars 2021 sur la distance de votre choix : **5km** (marche ou course), **10 km** (marche, marche nordique ou course) ou le défi de faire le plus de km possible sur le parcours qui vous est proposé. Mais également dans le lieu et le parcours de votre choix, et vous pouvez aussi relayer votre participation à cette marche/course connectée auprès de votre entourage afin de sensibiliser à la lutte contre le cancer.

CONCEPT

Réalisation a minima d'une marche ou d'une course dans le (ou les) lieu(x) de son choix, sans heure fixe, dans les limites du calendrier fixé et le cadre strict imposé par le couvre-feu.

- **Du 20 au 28 mars 2021** : 8 jours pour réaliser votre marche ou votre course sur les parcours proposés
- **Les épreuves** : 5 km, 10 km et le défi de faire le plus de km.
- **Marchez, courez** selon les règles de sécurité sanitaire en vigueur et dans le respect de la Charte du marcheur et du coureur annexé au présent règlement.
- **Enregistrez votre performance** (temps + distance) soit grâce à votre application running ou à votre montre GPS, soit en le saisissant vous-même au format HH:MM:SS avant le 28 mars 18h00.

- **N'hésitez pas à nous envoyer une photo de vous sur le parcours** à cette adresse mail : larolivaloise@valdereuil.fr

ARTICLE 1 : Dates, participants et distances

Dates : du 20 au 28 mars 2021, 18h00

Participants : adultes et enfants sans limite d'âge

Épreuves : 5 km – 10 km – Le défi : faire le + de km sur toute la période de l'évènement.

Challenge solo ou équipe : L'inscription est individuelle mais la possibilité est ouverte de constituer ou de rejoindre une équipe virtuelle, sans limite de nombre, et ainsi défendre les couleurs de votre entreprise, de votre association, de votre groupe d'amis ou de votre famille. L'équipe qui aura réalisé la distance la plus grande se verra récompenser.

Lieu : Autour du tracé délimité et fléché à travers la Ville ou, si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer jusqu'à Val-de-Reuil, où que vous soyez !

Tarifs : Inscription gratuite

Pour mesurer votre performance et enregistrer votre temps sur le site de la Rolivaloise, plusieurs solutions sont possibles :

- 1) **En vous chronométrant à l'aide votre montre ou de votre smartphone et en enregistrant manuellement la distance parcourue et le temps réalisé sur le site en suivant le lien qui vous sera fourni par mail lors de votre inscription.**
- 2) **En téléchargeant l'une des applications gratuites disponibles sur les plateformes de téléchargement APPLE ou ANDROID (Runkeeper / Strava / Endomondo / Adidas running, etc.) ou en déclenchant votre montre connectée (Garmin / Polar / Tomtom sports, etc.) puis, après votre effort, en envoyant les données de course enregistrées sur votre application directement sur la base de données de l'évènement.**

Vous pouvez participer sans application ou montre connectée !

ARTICLE 2 : Engagements

Les participants s'engagent en s'inscrivant sur le site internet <https://larolivaloise.valdereuil.fr>

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 mars 2021 à 18h00.

Une fois votre inscription enregistrée, vous recevrez par e-mail, une confirmation d'inscription ainsi que votre dossard personnalisé à télécharger et à imprimer.

La ville de Val-de-Reuil n'est en aucun cas responsable du non-respect par un coureur du cadre légal imposé par le gouvernement.

ARTICLE 3 – Assurance, Forme Physique

Cette course n'est pas une compétition officielle ; les inscrits y participent sous leur entière responsabilité. Chaque participante déclare être titulaire - d'une police d'assurance individuelle accident adaptée à ses besoins, en cours de validité, couvrant notamment les dommages corporels, - d'une assurance responsabilité civile en cours de validité la couvrant pour tout dommage qu'elle pourrait occasionner lors de votre participation.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vols, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants pendant le déroulement des courses. Les participantes ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun. Il est également rappelé que l'activité physique demande un entraînement adapté et que les participantes doivent s'assurer de leur état de forme physique pour réaliser la distance choisie.

ARTICLE 4 : Résultats et classement

Les participantes déclareront leurs temps et nombre de km associés en une fois sur le lien envoyé dans le mail de confirmation d'inscription.

Pour enregistrer son temps en ligne et participer au **défi collectif** et au classement, le coureur devra saisir son temps au plus tard **Dimanche 28 Mars 17h59**.

Le classement provisoire sera visible sur larolivaloise.valdereuil.fr, et le classement définitif se fait automatiquement en temps réel sur le site de la Rolivaloise.

Ce classement n'a aucune valeur officielle.

ARTICLE 5 : Récompenses

Chaque participante pourra retirer en amont, à la piscine municipale, Place aux jeunes, le tee-shirt collector (attention nombre limité) de la course sous réserve de la validation de son inscription et sur présentation de sa carte d'identité.

Et à l'issue de la course, les participantes pourront télécharger leur diplôme.

ARTICLE 6 : Annulation

L'organisateur, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, se réserve le droit de modifier les modalités d'organisation de l'évènement, sans que les participantes puissent prétendre à un quelconque dédommagement que ce soit, notamment en cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral ou pour tout motif indépendant de sa volonté.

ARTICLE 7 : Données personnelles

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, toute participante dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles la concernant.

Les coordonnées des concurrentes de « La Rolivaloise » seront réservées à l'usage de cette épreuve uniquement et ne seront pas transmises à des organismes extérieurs.

Les concurrentes peuvent, sur simple demande auprès des organisateurs, demander la non publication des données nominatives dans les résultats.

ARTICLE 8 : Acceptation du règlement

Toute concurrente reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification.

CHARTRE DE LA COUREUSE et DE LA MARCHEUSE

ENGAGEMENT POST COVID-19

Consciente que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que participante à l'évènement **LA ROLIVALOISE virtuelle et connectée**, je m'engage à :

- 1. Respecter les gestes barrières** en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique)
- 2. Respecter strictement le règlement de la course** et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après la fin de mon parcours
 - Courir/marcher en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participantes et en utilisant toute la largeur du parcours
 - Ne pas cracher au sol
 - Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - Respecter et laisser les lieux publics propres
 - Être équipée et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...
- 3.** Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4.** Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5.** Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6.** Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant l'évènement, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si ma participation à la course/marche est possible.
- 7.** Ne pas courir/marcher si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8.** Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.